



## Delai de livraison de materiel suite accord devis

Par **lapin69**, le **07/05/2013** à **18:01**

bonjour, en litige avec mon pisciniste (margelles non posées, menace de casser le branchement pour être payé, surfacturation par rapport au devis...), comme le devis tient office de contrat, il me doit des accessoires (robot, bache). Dois-je les prendre chez lui ? sous quels délais doit-il me les livrer ? quels sont les recours que j'ai ? **merci**